

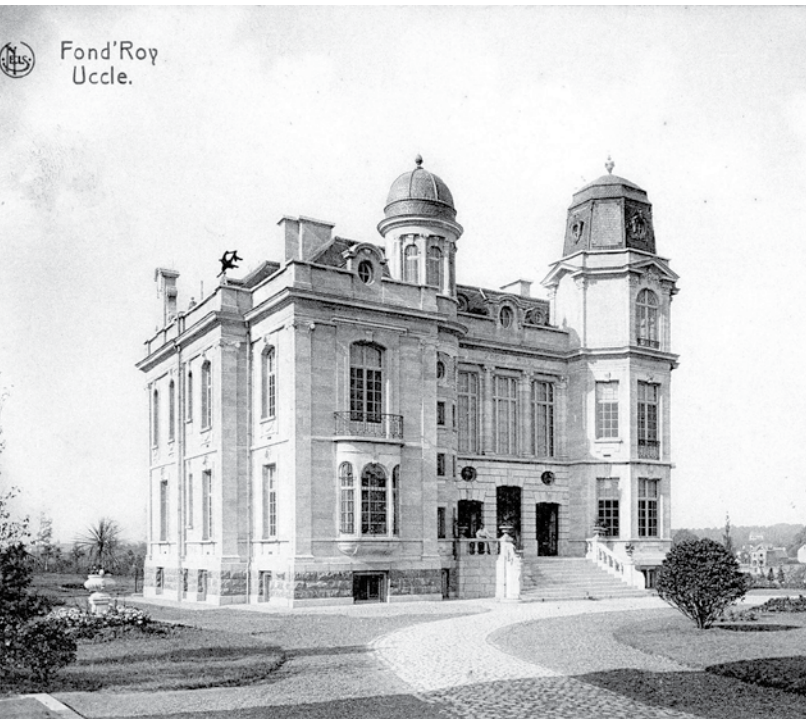


LE CHÂTEAU FOND'ROY, TRÉSOR DU PATRIMOINE UCCLOIS



PAUL GROSJEAN
CHRONIQUEUR HISTORIQUE

Il est des demeures qui ne sont pas comme les autres. Le Château Fond’Roy, parfois appelé Château Mobutu, en fait partie. Situé dans le prestigieux Quartier Fond’Roy à Uccle, précisément entre l’Avenue Napoléon et l’Avenue Wellington, aux numéros 49 et 51 de l’Avenue du Prince d’Orange, il constitue une des plus belles propriétés de la Région de Bruxelles-Capitale. En tout cas, de Léopold II à Gérard Hibert en passant par la Royale Belge, le Maréchal Mobutu et le Cercle de Lorraine, il a déjà marqué l’histoire de la commune. Et le paradoxe veut qu’à travers toutes ces époques, ce château n’ait jamais réellement été habité...



Quand il meurt le 17 décembre 1909, Léopold II n’a pas eu le temps de découvrir tous les grands projets qu’il avait lancés à la fin de son règne, à commencer bien sûr par l’Expo Universelle de 1910. Certains, plus malicieux, citeront aussi le *Château Fond’Roy* à Uccle. La rumeur raconte, en effet, que le monarque avait suggéré de construire cette demeure afin d’y loger sa maîtresse. Cette thèse n’a jamais été confirmée comme l’a écrit l’archiviste Carlo R. Chapelle. Nous nous tiendrons donc à la version officielle selon laquelle l’agent de change Jean-Marie Berckmans, sis à Saint-Gilles, a décidé de construire une résidence secondaire dans le *Quartier Fond’Roy*. Dans son précieux livre « *Histoire illustrée du Quartier Fond’Roy* », Odile de Bruyn indique que c’est dans la première moitié du XXème siècle que Victor de Foestraets transforma ce havre de paix en quartier de tourisme et de villégiature pour les citadins fortunés de Bruxelles. En d’autres termes, différentes maisons de campagne apparurent à cette époque dans cette zone mixte qui était composée à la fois de villas, de fermes et de terres agricoles. On était encore loin du quartier résidentiel d’aujourd’hui...

DE LA RÉSIDENCE SECONDAIRE AU CENTRE SPORTIF

Les travaux du futur *Château Fond’Roy*, confiés à l’architecte Camille Damman (1880-1969), commencés en 1909, furent achevés en 1910. Le résultat fut un beau château de style éclectique auquel s’ajoutaient des serres, une écurie et un hangar, le tout étant installé dans un superbe parc de 3 hectares de type paysager, avec étangs, ponts, arbres, kiosques de qualité, (que certains attribuent au célèbre architecte paysagiste Jules Buyssens). Construit en pierres blanches, soubassement en pierres bleues, l’édifice est massif. La façade principale est résolument asymétrique. L’imposante tour d’angle et l’élégant minaret lui confèrent une dimension pittoresque. L’architecture de la façade arrière est inspirée du XVIIIème siècle français...

Malgré toutes ces splendeurs, notre agent de change resta domicilié à Saint-Gilles. A-t-il habité dans sa résidence secondaire ? Nul ne le sait. Toujours est-il qu’en 1919, le notaire Albert Poelaert, neveu du fameux architecte Joseph Poelaert, acquit le bien. Quand il mourut en 1925 dans son domicile légal du Boulevard Bischoffsheim, son épouse, Irma Vermeulen, hérita du domaine. Mais elle ne s’y installa jamais. Après sa mort (survenue le 31 décembre 1943), le château fut transmis à ses neveu et nièce, Alexis et Liliane Vermeulen, qui se hâtèrent de s’en défaire...

C’est en 1948 qu’Alexis et Liliane Vermeulen revendirent le *Château Fond’Roy* et son domaine à la compagnie d’assurances *Royale Belge* qui en fit aussitôt un centre sportif et récréatif, strictement réservé aux membres de son personnel et aux enfants de ceux-ci. Il y avait des courts de tennis, des terrains de foot, des plaines de jeu. Les employés de la *Royale Belge* étaient irrésistiblement attirés par le calme et le grand air du parc, par le restaurant et les jeux de salon au manoir. Mais toujours pas d’habitant au *Château Fond’Roy*...

MARÉCHAL, NOUS VOILÀ !

25 ans après l’acquisition par la *Royale Belge*, le destin du *Château Fond’Roy* allait basculer en 1973 lorsque le bien fut vendu, devant le notaire Albert Snyers d’Attenhoven, à Madame Jacqueline De Vleeschouwer, représentante du Maréchal Désiré-Joseph Mobutu Sese Seko Kuku Ngbendu Waza Banga (1930-1997), Président du Zaïre. Selon certaines sources, le montant de cette transaction s’élevait à 400 millions de francs belges, payés cash. Rappelons que le Président Mobutu possédait d’autres propriétés en Belgique, dont le *Château de Frocourt* à Eghezée, et qu’il avait aussi songé à acquérir, au Cap-Ferrat, la fameuse *Villa Léopolda* qui avait appartenu à Léopold II...

Joseph Mobutu

Dès les premiers jours du mois de septembre 1973, Mobutu fit entreprendre par le bureau d’architecture de Pierre Corbier l’étude d’une série de travaux assez considérables. Pour le château, il s’agissait de transformations intérieures comportant l’aménagement de chambres à coucher et de salles de bain (avec les fameux robinets en or). Pour la conciergerie, cela impliquait notamment la modernisation des caves. Précisons que ces travaux ne modifiaient ni le volume construit ni l’aspect extérieur des bâtiments. Pendant une vingtaine d’années, le château hébergea principalement les enfants du président qui séjournaient en Belgique. La légende raconte que, chaque fois que le président et sa famille logeaient dans le *Château Fond’Roy*, un combi de gendarmerie se garait devant le castelet de l’Avenue du Prince d’Orange...

Mais le 17 mai 1997, Laurent-Désiré Kabila et ses troupes entraient dans Kinshasa, entraînant la chute définitive et la fuite de Mobutu Sese Seko après 32 années de pouvoir absolu. Le président déchu aboutit finalement au Maroc à Rabat où il mourut d’un cancer de la prostate le 7 septembre 1997. Auparavant, le 2 juillet 1997, le « Léopard de Kinshasa » avait vendu son manoir cossu du début du XXème siècle à Stéphane Jourdain qui s’était déplacé jusque là pour négocier l’achat du « Château Mobutu » au nom de l’*Office des Propriétaires*. En réalité, pour 70 millions de francs belges, l’homme d’affaires bruxellois avait acheté un meublé et même plus que ça. Du jour au lendemain, outre le château et le parc, il devenait propriétaire de l’ensemble de ce que l’édifice contenait, des vêtements personnels de Mobutu à son parc automobile en passant par ses archives et sa cave à vin. Précisons qu’à ce moment-là, Stéphane Jourdain n’avait nullement l’intention de lancer son *Cercle de Lorraine* au *Château Fond’Roy*. Son unique objectif était d’acquérir un bien d’exception à bas prix et de le revendre au prix fort...



© DAVID LLOYD CLUB



David Lloyd Uccle (Viola Cornuta)

EN PASSANT PAR LA LORRAINE...

Mais, pour en revenir au *Cercle de Lorraine*, il faut savoir que le projet initial de Monsieur Jourdain était d’installer son club très select dans la *Viola Cornuta*, qu’il avait achetée le 31 mars 1997 aux AG, située à l’angle de l’Avenue Van Bever, au 41 de la Drève de Lorraine, d’où le nom du cercle. Cet immeuble de style éclectique, anciennement centre sportif des AG (à ne pas confondre avec la *Royale Belge*) et aujourd’hui espace *David Lloyd Uccle*, fut construit par l’architecte Jean-Joseph Caluwaers en 1910, soit l’année de l’édification du *Château Fond’Roy*. Pour adapter la *Viola Cornuta* aux activités d’un cercle moderne, Stéphane Jourdain entreprit de gros travaux. Parallèlement à cela, grâce à une stratégie de communication savamment orchestrée, il recruta, avant-même l’ouverture, plus de 800 membres. Tout était donc prêt pour inaugurer, en grande pompe, le 23 avril 1998, le cercle le plus huppé de la capitale de l’Europe. Sauf qu’un grain de sable, ou plutôt une étincelle, allait perturber les plans de Stéphane Jourdain...

Dans la nuit du jeudi 1^{er} au vendredi 2^e avril 1998, à seulement 3 semaines de l’ouverture, un incendie, sans doute lié aux travaux en cours, ravagea totalement le futur *Cercle de Lorraine*. Difficile d’imaginer pire scénario... Face à une telle situation, tout être rationnel aurait reporté l’inauguration, le temps de faire les réparations nécessaires. Pas Stéphan Jourdain qui décida de trouver, au pied levé, un autre site. Pour ce faire, il disposait de deux atouts dans sa main : soit la *Villa Empain* à l’Avenue Roosevelt, soit le *Château Fond’Roy* à l’Avenue du Prince d’Orange. Il opta donc pour la seconde solution. Et malgré les délais très courts, il réalisa le tour de force d’aménager les lieux. Bref, le *Cercle de Lorraine* (dont le nom avait été maintenu) put être inauguré à la date initialement prévue, le 23 avril 1998 (jour de l’évasion de Marc Dutroux). Même s’il fallut ce jour-là canaliser quelques manifestants qui voulaient marquer leur désaccord face à ce temple du capitalisme triomphant, ce fut le succès escompté...



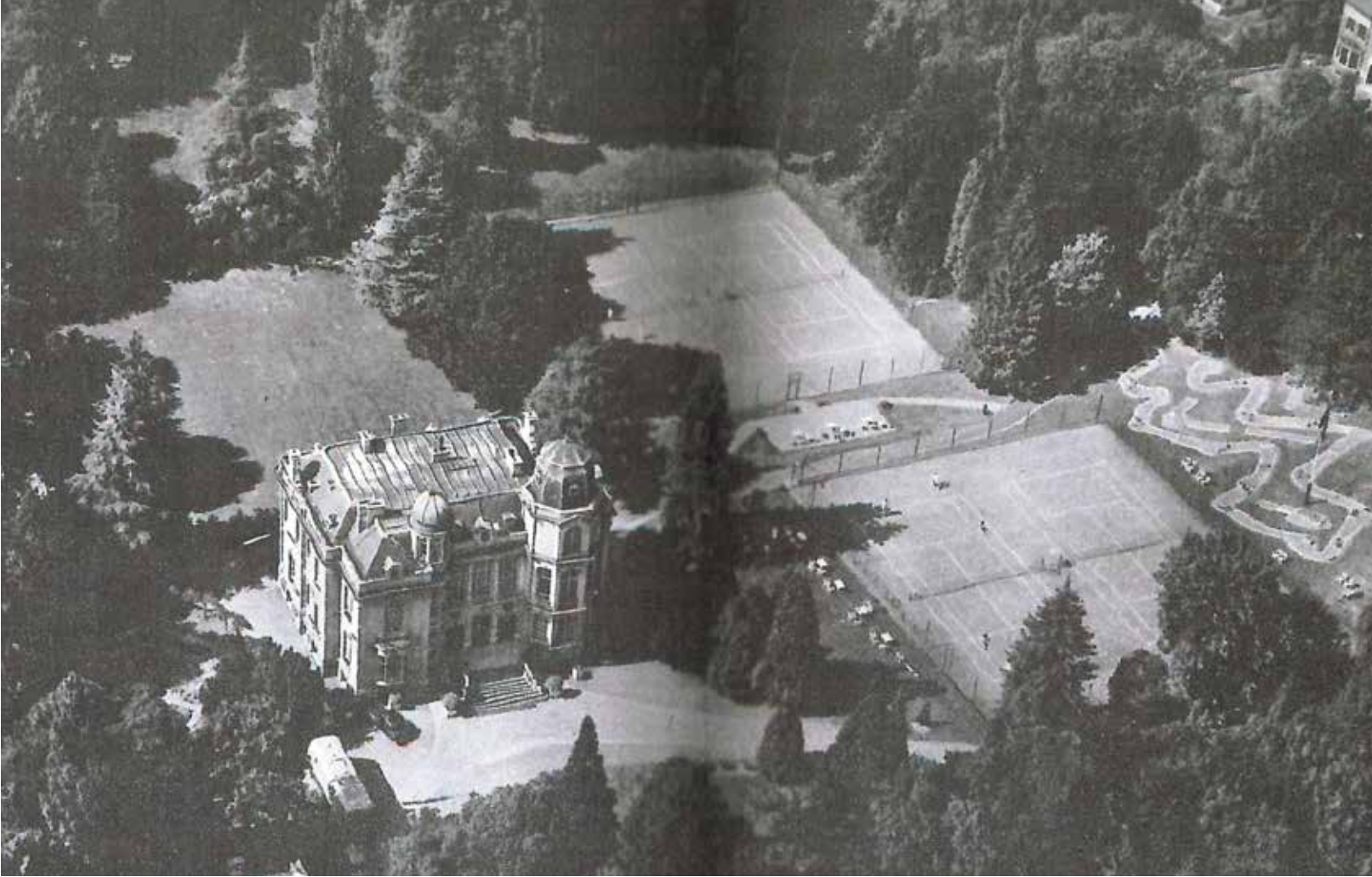
Jean-Pierre de Launoit



Albert Frère

Léopold II

Très rapidement, le *Cercle de Lorraine* connut un retentissement énorme. Tout le gratin économique belge se pressait à l’époque à l’Avenue du Prince d’Orange à Uccle : Georges Jacobs, Maurice Lippens, Albert Frère, Philippe Bodson, Etienne Davignon, Jean-Pierre de Launoit, Rik De Nolf, Luc Willame, Philippe Wilmès,... Certains disent que c’était la dernière génération de grands patrons belges. Même engouement pour tous les politiques qui utilisaient le cercle comme tribune médiatique, sachant que les journalistes étaient invités à toutes les conférences. Bref, c’était le buzz permanent...



Finalement, c’est en 2007 que Gérard Hibert, fondateur de *GH Group*, acheta le *Château Fond’Roy* à Stéphan Jourdain et c’est en 2010 que le Cercle de Lorraine quitta définitivement le manoir pour s’installer dans l’*Hôtel de Mérode* à la Place Poelaert en face du Palais de Justice. Signalons quand même que le *Château Fond’Roy* poursuivit pendant quelques années ses activités événementielles haut-de-gamme sous la baguette magique de Charles-Henri t’Kint...

LE TRÈS UCCLOIS GÉRALD HIBERT...

Aujourd’hui, comme pour tout bien historique, se pose la question de la pérennisation du *Château Fond’Roy*. Celui-ci constitue tout de même une des deux plus belles propriétés d’Uccle (avec le *Château de la Fougeraie* à la Drève de Lorraine). Quel est donc le degré de protection de l’immeuble ? Pour en avoir le cœur net, nous avons interrogé le cabinet de Jonathan Biermann, échevin ucclois du patrimoine. Celui-ci est formel : le château étant inscrit à l’inventaire légal depuis le 19 août 2024, une intervention de la *Commission Royale des Monuments et Sites* est requise pour toute démarche urbanistique, même de rénovation. Cette analyse est confirmée par Francis Metzger, fondateur du cabinet MA2, membre de la CRMS et, surtout, coordinateur de la restauration en cours du bien (lancée à l’initiative de Gérard Hibert). Néanmoins, selon l’architecte bruxellois, ce bâtiment, de par ses qualités constructives et architecturales, mériterait le classement...



Quel est donc le projet du cabinet MA2 pour lequel un permis d’urbanisme a été délivré ? Fondamentalement, il s’agit de corriger les erreurs du passé et de retrouver la fonction originelle du château. En fait, le bâtiment a perdu de son identité au fur et à mesure de ses transformations. Cette remise dans le pristin état passe, d’une part par le démontage de toutes les parties ajoutées au fil des années, d’autre part par la reconstruction de certains éléments significatifs. Ajoutons qu’au niveau du parc, qui présente des similitudes avec le *Bois de la Cambre*, Francis Metzger est épaulé par Anne-Marie Sauvât, grande spécialiste des jardins historiques...

En résumé, le projet Metzger relève du « patrimoine fort ». L’autre élément positif est que le propriétaire, Gérard Hibert en l’occurrence, est un Ucclois de pure souche. Pour lui, le *Château Fond’Roy*, beaucoup plus qu’un investissement immobilier, représente avant tout une valeur sentimentale. Il a vraiment envie de s’y installer avec toute sa famille. Pour la première fois, dès lors, le *Château Fond’Roy* serait habité par des gens qui y seraient domiciliés, des vrais Ucclois de surcroît. Cela permettrait de briser la malédiction des lieux et de concrétiser enfin l’affectation pleinement résidentielle. Souhaitons à Monsieur Hibert d’avoir les moyens de mener à bien son beau projet...